

En un clic,
payez votre
TVM par

sur l'application
OTR TVM
Disponible sur Google Play

OTR
FÉDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg

Hommage/Médias:
**Sam Djobo,
repose en
paix !** P.7



N°740 du 24 juillet 2025/ Prix : 250 F CFA / 17^{ème} année

CHRONIQUE

de la Semaine

Bimensuel d'informations générales, d'analyses et de publicité
www.chroniquedelasemaine.com

Municipales de juillet 2025 :
**Le scrutin accouche d'un taux
exemplaire et honorable de
55,02 % de participation** P.3
● **Sans surprise UNIR confirme sa
popularité en raclant provisoirement
75% de sièges de conseillers**



Le président de la CENI proclamant les résultats provisoires

CHU-Kara :
**Le Président du
Conseil touche du doigt
le système de la
modélisation en cours** P.3



Kara : **Le vernissage
de l'exposition collective
«Kondotu» bat son plein** P.6



Pays Kabyè : **Les luttas Evala
se poursuivent sous
le regard du
PC avec la finale
dans le canton
de Pya ce matin** P.4



Faure Gnassingbé, PC

Municipales du 17 juillet 2025 au Togo :
**Un scrutin inclusif, calme, sincère,
transparent et discipliné
selon les
observateurs
du Conseil de
l'Entente** P.2



Chers usagers de la route, merci de prévoir
exactement le montant équivalent à votre
redevance afin de faciliter le passage au péage.

Municipales du 17 juillet 2025 au Togo :

Un scrutin inclusif, calme, sincère, transparent et discipliné selon les observateurs du Conseil de l'Entente

4 637 998 togolais régulièrement inscrits étaient appelés aux urnes le jeudi 17 juillet, pour renouveler les 1.527 conseillers municipaux répartis dans les 117 communes que compte le pays. Dans l'arène pour ces joutes électorales, selon les chiffres validés par la Cour suprême, près de 500 listes regroupant 53 indépendantes, 19 partis politiques et 9 regroupements de partis. Dans le cadre de son mandat de promotion de la paix, de la stabilité, de la démocratie et du développement dans l'Espace Entente, le Conseil de l'Entente (CE) a déployé une mission d'observation à Lomé depuis le 13 juillet. (D'après cette mission conduite par le professeur Katiénéfooua Adama Ouattara, le scrutin du 17 juillet a été sincère, transparent et discipliné. La mission se félicite du climat apaisé et du rôle central joué par les collectivités locales dans la démocratie togolaise.

En fin de mission, les observateurs du Conseil de l'Entente ont fait le rapport des activités menées au cours d'une conférence de presse, organisée le samedi 19 juillet 2025 à l'hôtel Sarakawa à Lomé.

«En attendant la proclamation provisoire des résultats par la CENI et les éventuelles procédures de saisine de la Cour Suprême qui s'en suivront, la mission d'observation électorale du Conseil de l'Entente peut, en toute objectivité, a tiré les premières constatations suivantes :
- Les électeurs ont voté dans la discipline, la sérénité et le calme ;

- Le scrutin, pour ce qui a pu être observé, a été sincère et transparent. Le Conseil de l'Entente se réjouit du rôle renforcé des collectivités territoriales, de la consolidation du processus de décentralisation et du développement local, qui sont essentiels à l'amélioration durable des conditions de vie des populations», a déclaré le Pr.Katiénéfooua Adama Ouattara.

D'abord pour la mission, ces élections se sont déroulées sous un double signe. Il s'agit de l'instauration de la Ve République, marquant un tournant institutionnel dans l'histoire politique togolaise, mais aussi, la tenue des deuxième



Un groupe d'observateurs

élections municipales depuis la communalisation intégrale, conférant un rôle renforcé aux collectivités locales dans la gouvernance et le développement de proximité.

Avant le scrutin, la mission a rencontré plusieurs acteurs clés du processus : la HAAC, le ministère de l'Administration territoriale, la Cour Suprême, la CENI, entre autres. Elle a relevé des préparatifs satisfaisants en matière logistique, organisationnelle et sécuritaire. L'État togolais, via la FOSEM 2025, a mobilisé 12.000 agents pour assurer la sécurité du scrutin.

La mission a visité 120

bureaux de vote dans le Grand Lomé et la région Maritime. Elle a relevé une mobilisation sécuritaire importante avec 12 000 éléments déployés, ainsi qu'un dialogue institutionnel renforcé entre les différentes parties prenantes du processus électoral.

La mission a noté des avancées comme la mise sur pied du Cadre Permanent de Concertation (CPC) qui a permis une adoption consensuelle de mesures inclusives, notamment la réduction du montant de la caution électorale, la prolongation des délais de dépôt, la facilitation des démarches administratives, le soutien fi-

nancier aux partis et l'accès équilibré aux médias pour les candidats. Malgré quelques retards à l'ouverture de certains bureaux et une faible affluence au début de la journée, le vote s'est déroulé de manière disciplinée.

Le rapport encourage la poursuite des efforts démocratiques. Il recommande de renforcer les capacités des institutions électorales, de promouvoir la participation des femmes et d'intensifier l'éducation civique. Le Conseil de l'Entente se dit prêt à accompagner le Togo dans la consolidation de sa démocratie locale.

Deux innovations togolaises ont retenu par ailleurs l'attention de la mission d'observation. Il s'agit de la force de sécurité dédiée à chaque élection, garantissant un déroulement sécurisé et le mécanisme de dialogue politique permanent à travers le CPC, favorisant l'inclusivité du scrutin.

Daniel A.

BB Lomé aux Evala : Des récompenses aux bars emblématiques jusqu'à la foire festive, le DG Diogo Victoria plus proche de ses partenaires

Depuis le 9 juillet, BB Lomé est mobilisée pour accompagner les Evala à travers un programme riche et varié : récompenses aux bars emblématiques, marathon des Evala, rencontre du syndicat des tenanciers de bars et restaurants, formations dédiées aux serveuses et DJs, et une foire festive qui se prolonge jusqu'à la fin des luttes.

Récompenses aux bars emblématiques

Située à plus de 400 kilomètres de Lomé la capitale, Kara accueille cette initiative qui honore des bars ayant marqué son histoire et accompagné la croissance de la société brassicole. La BB Lomé a ainsi honoré plusieurs établissements pour leur longévité et leur fidélité, parmi lesquels les bars Merveille (Carrefour Lama), Pharaon (Dongoyo), Mamba (Adabawere) et Pression (Tchintchinda), tous fondés il y a 33 ans. À leurs côtés, les bars Kamou (35 ans), Gaieté 1 (45 ans) et Bakpessi (46 ans) ont également été distingués. Chacun des responsables s'est vu remettre une médaille, un certificat de reconnaissance et un kit de ré-



compense (articles de service et casiers de boissons).

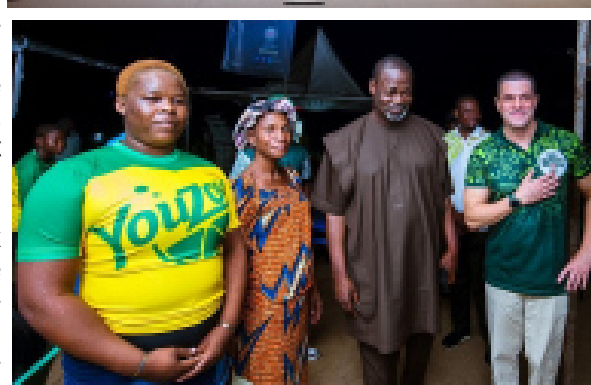
Marathon des Evala

Chez les femmes, la course s'est déroulée sur 4 kilomètres. Le parcours a conduit les athlètes du CEG Tomdè au carrefour T-Oil, en passant par le carrefour Matata, avant un retour au point de départ. Véronique Kalgora s'est imposée avec un chrono de 14 minutes 35 secondes 75, devant Agnès Yawa Togbassagba (14'43''14) et Pascaline Atoma (14'45''54). Chez les hommes, la distance était de 7 kilomètres. Le circuit a longé les artères du T-Oil prolongé, est passé devant le terrain d'Asko, le Collège Chaminade, le Carrefour Lama et le SOS Village d'Enfants, avant de boucler au CEG Tomdè. Mackmann Yoagbati a franchi la ligne d'arrivée en tête avec un temps de 22 mi-

nutes 23 secondes 26, suivi de Abongo Alana (22'36''13) et O y o u (23'24''26).

Les six premiers de chaque catégorie ont reçu des kits de produits BB LOMÉ, des cartons de boissons et des enveloppes financières. Véronique Kalgora a empoché 250 000 F CFA. Ses deux suivantes ont reçu 50 000 F CFA chacune. Mackmann Yoagbati, vainqueur chez les hommes, est reparti avec 300 000 F CFA, tandis que ses poursuivants ont chacun obtenu 50 000 F CFA.

Pour tous ces initiatives dans l'ambiance des Evala, la présence à Kara du Directeur



Général de BB Lomé, M. Diogo Victoria, les 16 et 17 juillet, a résonné comme un signal fort. Bien plus qu'une visite institutionnelle, cette initiative reflète la volonté claire de l'entreprise : affirmer sa proximité, honorer les traditions locales et renforcer l'ancrage de ses marques emblématiques au cœur de la culture togolaise.

Accompagné de Mme Nadège MIZIYAWA, Directrice

Commerciale et Marketing par intérim, M. Diogo Victoria est allé à la rencontre de ceux qui font vivre BB Lomé au quotidien : tenanciers de bars, distributeurs et consommateurs. En sillonnant la ville, visitant les points de vente et échangeant directement avec les acteurs de terrain, il a témoigné sa gratitude et a renforcé les liens humains, essentiels à la dynamique de BB Lomé.

Carole A.



63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récupéré n°0338/05/03/08
28 BP : 23 Lomé - Togo
Tél: 92 40 38 43/70 35 35 97
Société de Presse : CHRONIQUE DE LA SEMAINE SARL-U

Responsable

Julienne Pawimondom
BELEI-ALIZIOU

Directeur de la Publication

Daniel E. ASSOTE
Tél. 92 40 38 43

Rédactrice en Chef

Ampiaba AGHEY-LAWSON

Rédaction

Carole A., Daniel A., Kapo A.

Imprimerie SDR/Tirage : 2000 ex.

CHU-Kara : le Président du Conseil touche du doigt le système de la modélisation en cours

Dans le cadre du suivi rapproché des projets structurants de la Feuille de route gouvernementale Togo 2025, le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a effectué ce lundi 21 juillet 2025 une visite de terrain au Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Kara, en pleine transformation.

Cette visite traduit une volonté constante du Président du Conseil d'assurer une mise en œuvre efficace des engagements pris envers les populations, notamment en matière de santé, et d'inclusion sociale. Elle confirme également l'importance stratégique accordée aux régions de l'intérieur dans la politique d'équité d'accès aux soins spécialisés et de réduction des vulnérabilités sanitaires.

Depuis 2024, le CHU Kara bénéficie, dans le cadre du Projet ELLIPSE, d'un ambitieux programme de renforcement de capacités, de réhabilitation des infrastructures, de restructuration des services et de modernisation des équipements biomédicaux, financé par la République Togolaise avec le concours de partenaires techniques et financiers internationaux.

À terme, ce projet d'un coût total de 34 milliards de FCFA permettra de porter la capacité du CHU à près de 400 lits, répartis entre les services de chirurgie, médecine, maternité, pédiatrie, urgences et soins intensifs, dans des

conditions répondant aux standards hospitaliers internationaux.

Deux pôles techniques majeurs sont en cours d'édification :

- un plateau médico-technique de pointe, intégrant notamment 6 blocs opératoires, une unité de réanimation, un service de stérilisation centralisée, et des services d'imagerie médicale entièrement renouvelés (scanner 64 barrettes, table télécommandée, radiologie mobile) ;
- un bâtiment mère-enfant dédié aux urgences gynécobobstétricales et pédiatriques, doté d'équipements de néonatalogie modernes (couveuses, rampes chauffantes, photothérapie, etc.), de blocs obstétricaux et d'espaces d'hospitalisation adaptés aux normes de soins maternels et infantiles.

Le site accueillera également un village d'accompagnement, composé de 30 chambres individuelles pour les proches des patients hospitalisés, contribuant à l'humanisation des soins et à la prise en charge globale des familles. Un accent particulier est mis



sur les équipements biomédicaux de dernière génération, avec un effort inédit de rationalisation des circuits d'utilisation, de maintenance et de formation. Cette approche innovante intègre, pour la première fois dans un projet hospitalier d'envergure au Togo, une composante structurée de renforcement des capacités du personnel biomédical. Il s'agit notamment :

- de la formation continue des ingénieurs et techniciens biomédicaux à la maintenance préventive et curative,
- de la mise à niveau du personnel soignant à l'utilisation des nouveaux équipements (anesthésie, monitoring, radiologie, réanimation),
- de l'instauration de protocoles

de qualité et de traçabilité, conformes aux standards internationaux.

Ces efforts sont mis en œuvre dans le respect de la continuité de service : les travaux sont réalisés en phasage maîtrisé, garantissant que l'hôpital reste fonctionnel tout au long du chantier. Par ailleurs, la nouvelle organisation spatiale du site favorisera des circuits patients optimisés, une séparation stricte des flux propres/souillés, et une meilleure accessibilité aux urgences et au plateau technique.

En saluant l'avancement du projet, le Président du Conseil a exprimé sa satisfaction devant la rigueur d'exécution constatée, la qualité des partenariats engagés, et l'engage-

ment exemplaire des équipes techniques et sanitaires mobilisées.

Il a réaffirmé l'attachement de l'État togolais à une transformation profonde, inclusive et durable du système de santé, à travers des hôpitaux régionaux de référence dignes des aspirations légitimes des populations.

Au-delà de l'infrastructure, ce projet emblématique incarne une vision systémique du progrès sanitaire, fondée sur l'intégration des ressources humaines, de la technologie et de la gouvernance hospitalière. Il préfigure une nouvelle génération d'hôpitaux publics au Togo, résilients, performants et centrés sur la qualité du service rendu au citoyen.

Le Projet ELLIPSE au CHU Kara, par son ampleur, son exigence de qualité et son ancrage territorial, s'inscrit pleinement dans la dynamique présidentielle de modernisation accélérée des services publics, d'investissement humain et de consolidation de la souveraineté sanitaire nationale.

Daniel A.

Municipales de juillet 2025 : Le scrutin accouche d'un taux exemplaire et honorable de 55,02 % de participation

● Sans surprise UNIR confirme sa popularité en raclant provisoirement 75% de sièges de conseillers

Le jeudi 17 juillet 2025 les Togolais étaient aux urnes pour élire les 1527 conseillers municipaux des 117 communes du pays. Pour ces municipalités, les chiffres validés par la Cour suprême, sont au total 500 listes regroupant 53 indépendantes, 19 partis politiques et 9 regroupements de partis. On retient de ce scrutin un taux de participation honorable. Alors que les élections municipales peinent à mobiliser les électeurs dans de nombreux pays africains, le Togo crée la surprise avec un taux de participation largement supérieur à la moyenne régionale.

Selon les statistiques officielles de la commission électorale nationale indépendante (CENI), 2 552 039 électeurs se sont rendus aux urnes sur un total de 4 637 998 inscrits, soit un taux de participation de 55,02 %. Outre son caractère inclusif, calme, sincère, transparent et discipliné selon les observateurs, le scrutin municipal du 17 juillet a un taux de participation significative.

Malgré ce taux moyen et exemplaire le Togo peut se frotter les mains et se réjouir d'avoir organisé un bon scrutin vu le manque d'engouement en vogue depuis quelques années en ce qui con-

cerne les élections municipales en Afrique et en Europe. Un chiffre significatif qui contraste fortement avec la tendance observée dans la sous-région: 35 % de participation en moyenne au Ghana et en Côte d'Ivoire, à peine 13 % en Tunisie, et une baisse continue en Algérie.

Même à l'échelle mondiale, ce taux togolais reste élevé. En France, par exemple, les élections municipales de 2020 n'avaient rassemblé que 41,6 % des électeurs, malgré un fort ancrage de la démocratie locale.

Cette participation de plus de la moitié des inscrits constitue un signal fort. Elle



reflète une volonté populaire de s'impliquer dans la gestion des affaires locales et une adhésion croissante aux principes de la décentralisation. Cependant le faible taux de participation dans le grand Lomé et de ces environs ne doit pas laisser indifférents les gouvernants et la classe politique de l'opposition. Chacun devrait tirer les conclusions afin de prendre des résolutions qui s'imposent.

Ce taux exemplaire donne donne non seulement une légitimité significative aux élus locaux mais aussi consolide le processus de décentralisation et du développement local, qui sont essentiels à l'amélioration durable des conditions de vie des populations.

Les résultats provisoires de la CENI
Sans surprise, l'Union

pour la République (UNIR, au pouvoir) s'adjuge 1 150 des 1 527 sièges à pourvoir. Il s'agit là des résultats provisoires rendus publics le lundi dernier par la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Un score qui équivaut à près de 75 % des sièges de conseillers municipaux, confirmant une fois encore la domination et la popularité du parti le Précédent du Conseil.

En attendant les résultats définitifs des municipales au Togo

Cette large victoire permet à UNIR, déjà majoritaire à l'Assemblée nationale et dans les conseils régionaux, de dérouler librement ses projets de développement pour le bien-être de la population. Une dynamique électorale qui s'inscrit dans la continuité de son succès aux législatives et régionales d'avril 2024.

Suite à la page 5

Pays Kabyè : Les luttes Evala se poursuivent sous le regard du PC avec la finale dans le canton de Pya ce matin

Démarré le 19 juillet dernier en pays Kabyè, les luttes traditionnelles Evala de l'année se poursuivent jusqu'au dimanche 27 juillet 2025. Après les étapes des finales dans les cantons de Tchitchao le lundi, Yadè et Bohou respectivement le lundi 21, mardi 22 et le mercredi 23, c'est le tour de la finale du canton de Pya ce jeudi matin. Ambiance festive, visages rayonnants, émotion palpable... C'est dans cette atmosphère que Faure Essozimna Gnassingbé a été chaleureusement ovationné le samedi dernier à Pya, pour l'ouverture des luttes Évala 2025.

Une célébration culturelle importante, riche en symboles et en traditions, qui se déroule chaque année dans la région de Kara, au nord du Togo et qui rassemble les natifs de la préfecture de la Kozah ainsi que d'autres ethnies et étrangers venus d'ailleurs.

Durant une semaine les empoignades se sont déroulées en présence du Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, des membres du gouvernement, des députés à l'Assemblée, de diverses personnalités étrangères, des touristes et la population togolaise. Les partenaires de cet événement ont été aussi de la partie.

Les lutteurs des 15 cantons de la préfecture se sont rivalisés dans les différentes arènes. Une occasion pour les jeunes lutteurs appelés « Evalou » de se faire distinguer eux aussi. Ces jeunes « Evalou » s'affrontent dans des combats rituels, démontrant leur force physique, leur endurance et leur courage. Rappelons que les « Évala » désignent à la fois un rite d'initiation et une lutte traditionnelle qui marque le passage à l'âge adulte pour les jeunes hommes. Ils marquent également la transition des jeunes garçons à l'âge adulte, les préparant à assumer les responsabilités dans la so-

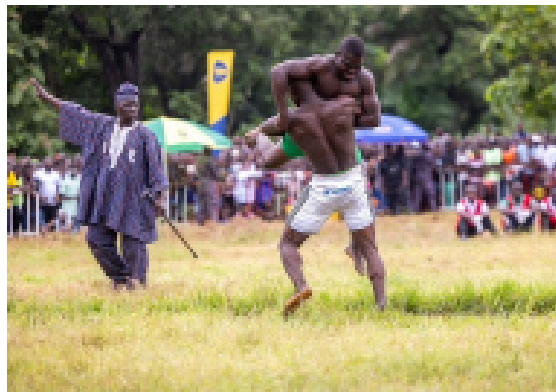
ciété.

Les Évala sont aussi une occasion pour la communauté Kabyè de se rassembler, de renforcer ses liens sociaux et de mettre en valeur sa culture. Les festivités incluent des chants, des danses, des contes et des soirées culturelles.

Objectifs et pratiques modernes

De nos jours, le rite initiatique Evala est le premier dans l'ordre des manifestations initiatiques du jeune kabyè. Il consacre non seulement le passage de l'adolescence du jeune kabyè (20 à 22 ans) à l'âge adulte, mais également l'affirmation de son identité culturelle. Ce rite est devenu moderne et s'est transformé en lutte généralisée dans tous les cantons de la Préfecture de la Kozah, avec les compétitions organisées entre différents villages d'un même canton. Au-delà de l'initiation, l'organisation actuelle a incorporé aux rituels un côté festif qui crée un spectacle magnifique à chaque célébration.

La finalité première du rite Evala est d'habituer le jeune Kabyè à l'endurance, au courage, à l'abnégation et au stoïcisme dont l'aspect culturel est rehaussé par les sacrifices que l'initié doit consentir: le jeûne, l'abstinence sexuelle et les scarifications qui sont les signes extérieurs de défenseur



de la cité.

Ainsi, le rite initiatique est constitué d'attrapades, d'inter-nements et d'autres cérémonies bien plus éprouvantes.

Après l'étape initiatique, les luttes mettent aux prises deux équipes évoluant en série de quatre ou cinq pour des combats spectaculaires dans une arène préparée à cet effet. Les lutteurs s'affrontent et s'empoignent, torse nu, sous le regard crispé des parents, amis et curieux venus les encourager aux sons des cors, des gongs, des castagnettes et des tam-tams. Les dates auxquelles se tiennent les cérémonies sont fixées par la consultation des oracles suivie de l'autorisation accordée par le grand prêtre appelé Tchodjo. Plusieurs phases d'affrontement entre les camps en lice permettent finalement de proclamer les vainqueurs selon le nombre de victoires remportées sur l'ensemble de la partie. La présence des sages de la communauté qui veillent au respect du règlement, rassurant la direction de l'arbitrage des luttes, relève l'aspect traditionnel de la cérémonie.

Pour cette édition, en dehors des activités économique et artistiques qui s'animent habituellement autour des arè-

nes, les autorités locales ont greffé une opération de proximité administrative. L'objectif est de permettre aux jeunes, et plus largement à tous les citoyens, de se faire établir une carte nationale d'identité.

À la veille des festivités Evala 2025, le gouverneur de la région de la Kara, le Général de brigade Komlan Adjitowou, a annoncé le lancement de l'opération « DGDN MOBILE EVALA 2025 », en partenariat avec la Direction Générale de la Documentation Nationale (DGDN).

Le gouverneur a expliqué que cette initiative vise à rapprocher l'administration de la population, notamment des jeunes qui participent massivement à ces rites initiatiques. Elle permettra à des milliers d'entre eux d'obtenir ou de renouveler leur carte nationale d'identité, un document indispensable, mais encore difficilement accessible dans plusieurs zones rurales.

L'opération s'est déroulée directement dans les arènes qui accueillent les finales de lutte dans chaque canton. Des unités techniques de la DGDN y sont déployées suivant le calendrier officiel des Evala, dans des espaces dé-

diés aménagés par le ministère de la Sécurité et de la Protection civile.

Les citoyens désireux de se faire enregistrer devront se présenter munis de plusieurs documents : l'original du certificat de naissance, un certificat de nationalité togolaise, une preuve de profession, un certificat de groupe sanguin, ainsi qu'une quittance de 5.000 FCFA, à régler sur place.

À noter que les cartes nationales d'identité sont livrées dans un délai express, moins de 48 heures et sont directement disponibles au domicile des chefs cantons, transformés pour l'occasion en points de retrait.

En associant une démarche administrative à un événement profondément enraciné dans l'identité culturelle de la région, les autorités togolaises espèrent toucher un public souvent laissé en marge des services publics. Pour le Général Adjitowou, cette opération est une invitation au civisme et à la régularisation administrative, mais aussi un levier de développement.

Daniel A.

Industrie: BB Lomé ouvre une Académie pour une meilleure concentration de ses efforts sur le capital humain

Le Directeur Général de la première société brassicole du Togo, Diogo Victoria a procédé lundi 14 juillet 2025, au lancement d'une Académie de la dite société à son siège à Lomé. L'initiative vise à structurer le développement des compétences professionnelles au sein de la brasserie, tout en s'ouvrant à ses partenaires.

« L'objectif est de concentrer nos efforts sur le capital humain. La transformation que nous vivons nécessite une montée en compétences constante de nos équipes. L'Académie n'est pas conçue comme un simple programme temporaire, mais comme une composante durable de la stratégie de BB Lomé », a expliqué Diogo Victoria, Directeur Général de BB Lomé.

Les formations proposées par l'Académie seront issues d'une analyse des besoins réels en compétences

et alignées sur la stratégie de l'entreprise. L'Académie s'adressera également à des partenaires externes évoluant dans l'écosystème de BB Lomé. Le programme de l'Académie repose sur des formations en présentiel, e-learning, coaching, master class, immersion métier.

Du côté des employés, le lancement de cette académie est salué. Mme Atia Kponton Cissé, cadre au département informatique, s'est exprimée au nom de ses collègues pour saluer une initiative



jugée structurante. « L'Académie montre que la Direction Générale croit en notre potentiel et souhaite renforcer nos capacités avec des outils mo-

dernes. Nous sommes engagés à faire vivre ce projet et à en tirer le meilleur », a-t-elle déclaré.

Les délégués du per-

sonnel, représentés par Kokou Kamassa, ont également salué la démarche. Ils y voient une réponse aux aspirations des travailleurs en matière de bien-être et de développement professionnel.

« Le directeur général a pris des engagements concrets pour que la formation participe au progrès social. Cela montre qu'il place l'humain au cœur de la politique managériale », a déclaré le représentant syndical.

La cérémonie a été marquée par le dévoilement du logo de l'Académie, symbole d'un espace dédié à la transmission des savoirs et à l'innovation.

Carole A.

Fin de la légalisation des relevés et attestations du Bac au Togo : Gain de modernité ou futur casse-tête administratif ?

C'est une décision à la fois discrète dans sa forme et lourde de conséquences dans son fond : à partir de la session de juin 2025 du baccalauréat deuxième partie, les relevés de notes et attestations de réussite ne seront plus légalisables. Ainsi en a décidé la Direction Générale de l'Office du Baccalauréat (DGOB), dans une note officielle adressée aux usagers. Une mesure qui interroge, suscite des réactions contrastées, et mérite une analyse approfondie.

Une volonté de simplification administrative ?
Sur le papier, la décision semble aller dans le sens d'une modernisation de l'administration. En effet, au lieu de faire légaliser les documents, une démarche souvent fastidieuse pour les usagers, entre files d'attente, tampons, et délais, l'Office propose désormais l'établissement de duplicatas, moyennant le paiement de 1 000 FCFA par document et la présentation de pièces justificatives (acte de naissance et copie du document initial). L'objectif affiché paraît clair : centraliser l'authentifi-

cation des documents à la source même de leur délivrance, tout en luttant contre la falsification, un fléau connu dans plusieurs administrations africaines. Mais derrière cette volonté de rationalisation se cachent plusieurs zones d'ombre.

Une mesure bien pensée ou précipitée ?
La décision, bien qu'annoncée à l'avance, pose plusieurs questions fondamentales. Les établissements d'enseignement supérieur étrangers accepteront-ils des duplicatas non légalisés ?



Malik Natchaba, ministre de l'Enseignement Supérieur

La légalisation a toujours été un gage d'authenticité dans plusieurs démarches, notamment dans les procédures d'inscription à l'étranger ou pour des concours internationaux. En l'absence d'un système d'authentification numérique reconnu internationalement, les étudiants togolais pourraient se retrouver face à des refus d'universités ou d'institutions étrangères exigeant des documents légalisés. Le duplicata sera-t-il perçu comme équivalent, voire supérieur à l'original légalisé ? Rien n'est moins sûr.

Une accessibilité encore floue
Autre question : qu'en est-il des anciens bacheliers ? Ceux qui, pour des rai-

sons diverses, doivent légaliser leur attestation des années après l'obtention de leur diplôme devront-ils eux aussi passer obligatoirement par le duplicata ? Et dans ce cas, devront-ils refaire toutes les démarches à chaque fois qu'un document est requis ? Là encore, le coût, bien qu'apparemment modique (1 000 FCFA), pourrait devenir dissuasif en cas de multiples demandes. Sans oublier les délais de traitement, potentiellement longs si le flux de demandes devient trop important.

Vers une numérisation plus large ?
Si cette réforme s'inscrit dans un chantier plus vaste de digitalisation des services publics, alors elle mérite d'être accompagnée d'autres mesu-

res : un portail en ligne sécurisé, une base de données consultable par les institutions partenaires, voire une certification numérique infalsifiable des documents. Mais pour l'heure, aucun élément de ce genre n'a été annoncé.

Une décision à accompagner... ou à réajuster ?
En somme, la décision de la DGOB peut être saluée dans son ambition, mais pose des défis concrets de mise en œuvre. Elle appelle à plus de communication, de pédagogie et surtout de garanties, notamment à l'égard des institutions étrangères. Sans cela, ce qui était censé être un pas vers la simplification pourrait devenir, pour beaucoup d'usagers, un véritable parcours du combattant administratif.

À qui profitera réellement cette réforme ?
Le doute persiste, et les prochains mois seront cruciaux pour mesurer si cette décision sera un moteur de modernisation... ou un caillou dans la chaussure des bacheliers togolais.

ledefenseurinfo.tg

Municipales du juillet 2025 : Sans surprise UNIR confirme sa popularité en raclant provisoirement 75% de sièges de conseillers

Suite de la page 3
Les 25% restant pour l'opposition et les indépendants se repartissent comme suit : L'Alliance nationale pour le changement (ANC) de Jean-Pierre Fabre ne sauve que 51 sièges, soit à peine 3 % du total, loin de ses ambitions déclarées de « reconquête populaire ». Autre acteur historique de l'opposition, l'Union des forces de changement (UFC) de Gilchrist Olympio, se contente de 38 sièges, confirmant son effritement progressif depuis le pacte de gouvernement conclu avec le pouvoir en 2010. Dans un paysage politique dominé par UNIR, quelques forces émergentes tirent néanmoins leur épingle du jeu. L'Alliance démocratique pour le développement intégral (ADDI), qui s'est illustrée par une progression significative aux dernières législatives, confirme sa montée avec 34 sièges de conseillers. Un résultat modeste, mais qui consolide sa place dans le spectre politique national. Plus inattendue, la percée du regroupement indépendant « Togolais, viens, agir » (TOVIA) crée la surprise. Fondée par Joseph Gomado, ministre du Développement des territoires et ancien cadre de l'ANC, cette plateforme rassemblant des

démissionnaires du parti de Jean-Pierre Fabre et du Nouvel engagement togolais (NET), récolte 24 sièges. Cette structure s'imposant devant des partis plus anciens comme le Mouvement patriotique pour la démocratie et le développement (MPDD, 17 sièges), en difficulté depuis la disparition de son fondateur Agbéyomé Kodjo, ou encore les Forces démocratiques pour la République (FDR) de Dodji Apévon. La représentativité féminine reste, une fois de plus, un objectif lointain, seulement 216 femmes figurent parmi les 1527 conseillers élus. Conformément aux dispositions constitutionnelles, la Cour suprême doit encore valider le scrutin après examen des éventuels recours. Les partis et listes indépendantes disposent de quelques jours pour contester les résultats dans les juridictions compétentes. Les candidats ayant obtenu provisoirement au moins 5 cinq sièges : UNIR : 1150; ANC: 51; UFC: 38; ADDI: 34; BATIR: 33; TOVIA:24; DMP: 21; MPDD:17; PSR: 15; FDR:14; PDP:14; NET:13; LA MAIN DE DIEU MAWU FEASI-ENSEMBLE: 10; TOGO D'ABORD : 6; CLE: 5. Le reste se disperse entre quelques candidatures isolées sans véritable impact national.

Daniel A.

TPU : l'OTR annonce les contrôles dès le 1^{er} août 2025

À compter du 1^{er} août 2025, l'OTR procédera à des opérations de contrôle sur l'ensemble du territoire national, en vue de vérifier le règlement effectif de la TPU par les professionnels du transport routier. Les contribuables sont appelés à régulariser leur situation fiscale relative au deuxième trimestre de l'année 2025 avant cette date. Ces vérifications s'effectueront aussi bien dans les grandes agglomérations qu'au sein des localités secondaires, notamment aux points de contrôle routiers. « L'OTR rappelle que la campagne de perception de la TPU au titre du deuxième trimestre 2025 est toujours en cours. Il est vivement recommandé aux transporteurs concernés de s'acquitter de cette obligation dans les plus brefs délais, afin d'éviter toute mesure coercitive de nature administrative ou financière », rappelle le Commissaire Général, Kokou Philippe Tchodi. Le Commissaire Général de l'OTR lance un appel solennel à la responsabilité et à la coopération des acteurs du secteur du transport. Il les invite à faire preuve de civisme fiscal, dans l'intérêt du bon fonctionnement des institutions publiques et du dévelop-



pement économique national. La TPU, encore appelée « / trimestre / », constitue un impôt forfaitaire applicable aux acteurs du transport routier. Elle s'adresse notamment aux propriétaires de taxis, d'autobus, de camions et de tout autre véhicule affecté à une activité commerciale sur l'ensemble du territoire togolais. Conformément à l'article 57 du Livre des Procédures Fiscales, ladite taxe est exigible de manière trimestrielle, et doit être acquittée dans les délais impartis. Les transporteurs sont invités à se présenter dans les centres de perception de l'OTR ou à utiliser, si disponibles, les plateformes numéri-

ques prévues à cet effet pour procéder au règlement de la taxe. Il est fortement recommandé de conserver une preuve de paiement (quittance, reçu), laquelle pourra être exigée lors des opérations de contrôle. L'office rappelle que tout contrevenant s'exposera à des sanctions pécuniaires ou à l'immobilisation de son véhicule en cas de non-conformité. Il est donc impératif que les transporteurs concernés s'acquittent rapidement de leur dû, afin de prévenir toute difficulté ultérieure et nuisance collective.

Carole A.

Kara : Le vernissage de l'exposition collective «Kondotu» bat son plein

En marge des luttes traditionnelles Ewala, la région de Kara abrite une exposition collective d'art plastique intitulée «Kondotu» du 18 au 28 juillet 2025. Démarré samedi dernier par le vernissage, la quatrième édition du KAR' ART Éwala 2025 placée sous le thème «Kondo dans la Cité» se veut un cadre de découverte des oeuvres d'arts exceptionnelles sur le rituel Kondona du Pays Kabyè. Au-delà des cérémoniales des rites Kondotu, se cache des mystères et des connaissances très importantes pour



l'initié et pour la population. Cet événement organisé par

l'Association ARTHÉRIE CULTURE, en partenariat avec HALOU K É R É W A CRÉATIONS/SAC et l'Association ART & HARMONIE-KOZAH, est un véritable rendez-vous d'une part pour révéler le sens des

des rites «Kondotu» et d'autres part pour faire connaître la mission de l'initié en vers la communauté.

Au Centre TILITU LAB, situé dans l'enceinte de la Maison des Jeunes de Kara, vous y attendent de nombreuses et surprenantes découvertes instructives sur la face cachée de la culture du peuple kabyè.

«Kondotu» dans la culture kabyè ou kabyè, représente une vitrine culturelle et spirituelle du peuple LAMA (kabyè).

Essobiou A.

Mise au point : L'OTR dément toute implication dans les enlèvements lors des manifestations de juin 2025

Depuis quelques temps, des vidéos mettant en cause un prétendu véhicule de l'OTR qui aurait servi à enlever des jeunes lors des manifestations politiques des 5 et 6 juin 2025 circulent sur les réseaux sociaux. A travers un communiqué en date du 12 juillet 2025, l'OTR a condamné cette allégation. « L'Office Togolais des Recettes condamne avec la dernière rigueur cette allégation mensongère et provocatrice visant à compromettre la bonne collaboration qui existe entre l'OTR et les populations dans le cadre de sa mission régalienne de collecte des recettes publiques », mentionne le document.

Selon les explications de l'OTR, le véhicule incriminé, immatriculé TG 9664 AK ne fait pas partie de la flotte de l'OTR et toute personne intéressée pourrait en faire la vérification auprès du service compétent, notamment, la Direction des Transports Routiers et Ferroviaires. Aussi, la raison évo-

quée pour attribuer ce véhicule à l'OTR est le paiement de la TVM à travers le Numéro d'Identification Fiscal (NIF) de la section TVM de l'OTR. L'institution précise que tous les paiements de la TVM se font systématiquement à travers le NIF de la section TVM de l'OTR (1001698465). Il s'agit ici du NIF de rattachement de toutes les recettes pour le compte de la section TVM et non du NIF du propriétaire du véhicule. Pour finir, l'OTR affirme qu'aucune unité de son institution ne dispose d'un véhicule immatriculé en son nom, mais au nom de l'Office Togolais des Recettes. A ce titre la section TVM ne saurait disposer d'un véhicule immatriculé en son nom. « L'auteur des vidéos est entièrement responsable des allégations incriminant ce véhicule. », a martelé Philippe Kokou B. TCHODIE, Commissaire Général de l'OTR.

Carole A.



Citoyens togolais,

Conducteurs de poids lourds,

Les infrastructures routières sont un patrimoine commun que nous avons le devoir de protéger.

Les camions en surcharge détruisent précocement les routes.

Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.

Message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)

Homage/Médias:

Sam Djobo, repose en paix !

C'est avec une profonde tristesse que nous apprenons le décès de Sam Tétéreou Djobo, plus connu sous le nom de Sam Djobo, survenu dans la nuit du jeudi 10 juillet 2025. Fondateur et Directeur de Publication du journal Éveil de la Nation, ce journaliste originaire de Sokodé laisse derrière lui une carrière marquée par la passion, l'engagement et la rigueur.

Une disparition qui émeut la presse togolaise.

Bien que son état de santé se dégradait depuis plus d'un an, sa disparition provoque une vive émotion au sein de la profession et au-delà. Pour beaucoup, Sam Djobo incarnait une voix mesurée, intelligente et respectée, tant dans les colonnes de son journal qu'à l'antenne des radios togolaises.

Sam Djobo était bien plus qu'un journaliste : il était un bâtisseur. Il a fondé Éveil de la Nation, un média indépendant et engagé, tout en s'imposant comme une figure incontournable des débats radiophoniques. Ses analyses pertinentes ont marqué des émissions comme Club de la Presse (Kanal FM), Les Spécialistes (Pyramide FM) ou Taxi Presse (Taxi FM).



Récemment diplômé de l'École Supérieure de Journalisme (ESJ) de Paris, il n'avait pour-

tant pas attendu ce titre pour s'illustrer. Son parcours l'a même conduit, ces dernières

années, à travailler au sein de la communication présidentielle, sans jamais renier ses convictions journalistiques.

Un allié précieux pour la démocratie

Sam Djobo croyait au pouvoir de l'information. En avril 2024, en collaboration avec Radio Méridien FM Sokodé, Radio Tchoudjo et Éveil de la Nation, il avait contribué à donner la parole aux candidats lors des législatives et régionales, avec l'appui de l'Association des Jeunes Dynamiques pour le Développement Durable (AJ3D). Un engagement renouvelé à l'approche des municipales du 17 juillet 2025.

Un hommage unanime.

Dès l'annonce de sa disparition, les hommages ont afflué de toutes parts : confrères, lecteurs, hommes politiques et citoyens saluent la mémoire d'un homme humble, constant et profondément dévoué à son métier.

Sam Djobo restera une inspiration pour tous ceux qui croient en un journalisme exigeant, critique, mais toujours éthique. (La Direction de la Radio Méridien FM Sokodé et l'ensemble de ses partenaires présentent leurs condoléances les plus attristées à sa famille, ses proches et à toute la communauté médiatique togolaise. (Son décès, au-delà de la perte humaine qu'il représente, pose une fois encore la question de la santé des journalistes togolais, souvent fragilisés par des conditions de travail précaires et un accès limité à des soins de qualité.

La dépouille de Sam Djobo a été inhumée le samedi 12 juillet 2025 à Lomé.

Que la terre vous soit légère et que le royaume des cieux vous soit accessible !

LA REDACTION

Décès de Muhammadu Buhari : Le Togo adresse ses condoléances au Nigéria

L'ancien président du Nigéria, Muhammadu Buhari est décédé dimanche 13 juillet à Londres (Royaume-Uni), à 82 ans. Au lendemain de l'annonce, le Togo s'est joint à la vague d'hommages en provenance du monde entier.



«J'ai appris avec une profonde tristesse le décès de S.E.M. Muhammadu Buhari, ancien Président du Nigéria. Nous honorons la mémoire d'un patriote et homme d'État, engagé toute sa vie pour le Nigéria, notre région et notre continent. Sincères condoléances à sa famille», a twitté le Président du Conseil Faure Gnassingbé.

Dans son message, le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé a exprimé sa tristesse et adressé ses condoléances à la famille

éplorée et au peuple frère du Nigéria. Militaire de carrière, Muhammadu Buhari a dirigé le pays de 1983 à 1985, puis de 2015 à 2023. Sept jours de deuil national ont été observés avant son inhumation le mardi 15 juillet dernier.

CS

Togo : Prof. Katanga Beketi reconduit pour 4 ans à la tête de l'ONMT

Le samedi, 19 juillet 2025 à l'Agora Senghor de Lomé, les médecins du Togo ont, dans un élan de responsabilité professionnelle, élu les 15 nouveaux membres du Conseil de l'Ordre National des Médecins du Togo (ONMT) pour le mandat 2025-2029. Cette élection, statutaire et démocratique, s'est déroulée dans une ambiance sereine et engagée, traduisant l'intérêt croissant porté à la régulation de la profession médicale.



Le scrutin a permis une représentation équilibrée entre le secteur public et le secteur privé, confirmant la volonté des praticiens de travailler ensemble à l'avenir de leur corporation.

Parmi les 15 élus, on note la présence de membres sortants reconduits et de nouveaux visages. Une transition générationnelle volontairement assumée qui doit permettre au Conseil d'articuler expérience et innovation.

Dans un mot sobre mais chargé de sens, le président réélu, Dr BEKETI Katanga Anthony, a remercié ses confrères pour leur confiance renouvelée et rappelé la mission de ce mandat : con-

solidation et attractivité.

« Nous allons travailler à consolider ce que nous avons commencé. Le médecin doit être fier de sa profession. » Ses mots de consolidation et attractivité, résumant l'orientation stratégique du nouveau Conseil, dans un contexte où la régulation du secteur médical est plus que jamais essentielle à la qualité du système de santé national.

Une passation de charges est attendue dans les prochaines semaines.

Le président a annoncé que, dans les jours à venir, le procès-verbal des élections sera transmis aux autorités compétentes, notamment au Procureur de la République et

au Ministère de la Santé, conformément aux procédures en vigueur.

Une passation de charges officielle entre les anciens et nouveaux membres du bureau exécutif est prévue dans deux semaines, bien que la présidence demeure inchangée. L'objectif : permettre au Conseil de démarrer sans délai ses travaux au service de la corporation.

Ce mandat est placé sous le signe de la restauration de la confiance, renforcement de la déontologie, et surtout, faire du médecin togolais un acteur central, respecté et épanoui dans un système de santé en pleine transformation.

Le bureau exécutif, désigné dans la foulée de l'élection, est désormais composé comme suit :

Président : Dr BEKETI Katanga Anthony
Vice-Président : Dr AMETITOV I Ekoué Edem Ata
Secrétaire Général : Dr KEKE Kodjo Kpodjro Wogbe Gamelé
Secrétaire Général Adjoint : Dr ASSOTI Essowè
Trésorier Général : Dr BAKPATINA-BATAKO Kpalma Duga
Trésorière Générale Adjointe : Dr BALI Leleng Germaine
Une vision claire : renforcer l'éthique et valoriser la profession.

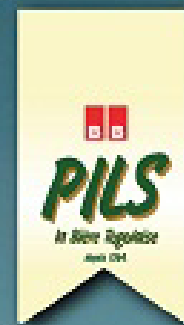
CS

Lisez et faites lire votre journal Chronique de la Semaine

BOUL EST DANGEREUX POUR LA SANTE, A BOIRE AVEC MODERATION

BIG BOSS
PILS

Toujours un coup d'avance !



18

600^{F*}
FCFA

BOUTEILLE

65cl



BB LOMÉ S.A.
LE LABEL QUALITÉ

www.bbblome.com

*Prix de vente détail conseillé

